

Yvan Colonna en état de mort cérébrale : qui a donné l'ordre de le placer avec un djihadiste ?

écrit par Jules Ferry | 3 mars 2022





Yvan Colonna, qui n'a jamais cessé de clamer son innocence.

Mise à jour : Agression d'Yvan Colonna : un "blasphème" à l'origine des coups, le Corse aurait "mal parlé" du prophète de l'islam, le Parquet antiterroriste se saisit de l'enquête.

Yvan Colonna est en état de mort cérébrale.

Version officielle : l'auteur est un codétenu djihadiste.

Comme c'est commode.

Vu les états de service du djihadiste en question, le berger corse était condamné à une mort certaine.

C'est signé, la macronie élimine les rebelles. Macron aura décidément tout fait pour se mettre le peuple à dos : les relations entre la Corse et Paris sont à nouveau extrêmement tendues.

Yvan Colonna a été étranglé par un autre détenu, présenté comme islamiste radical, ce mercredi à la centrale d'Arles.

L'agresseur présumé d'Yvan Colonna serait Franck Elong Abé,

un djihadiste âgé de 36 ans. Détenu en 2012 en Afghanistan à Bagram par les Américains, il a été remis à la France en 2014. Condamné à neuf ans de prison pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste", Franck Elong Abé a été incarcéré. Il a été signalé comme étant l'auteur de 14 incendies et de dégradations de sa cellule lorsqu'il était détenu à Condé-sur-Sarthe.



Franck Elong Abé

Les faits se sont déroulés dans la cour de promenade, lorsqu'un détenu, pour des raisons qui ne sont pas encore connues, a violemment agressé à mains nues Yvan Colonna.

L'agression est survenue dans la matinée, aux environs de 10 h 15, alors qu'Yvan Colonna effectuait seul une séance d'entretien physique dans la salle de musculation de l'établissement pénitentiaire. **Franck Elong Abé**, qui assurait un service d'entretien en qualité d'auxiliaire d'étage au moment des faits, **l'a étranglé à mains nues et l'a étouffé, avant de lui sauter sur le dos à pieds joints à plusieurs reprises.**

Dans divers services de renseignement au courant de

l'affaire, un même constat : celui d'**un scénario qui ne correspond pas à une bagarre ayant malencontreusement dégénéré**, comme il peut en survenir parfois en détention. **« L'agression était préméditée »**, assure une première [source](#). **L'agresseur présumé était « déterminé à tuer »**, confirme une autre. Mercredi soir, le parquet de Tarascon a indiqué dans un communiqué de presse avoir ouvert une enquête pour *« tentative d'assassinat »*.

Franck Elong Abé a été placé en garde à vue. Si le mobile de l'agression n'est pas encore connu – **aucun incident en détention n'avait été signalé entre les deux hommes**, a fait savoir le parquet de Tarascon –, l'agresseur présumé est un « client » du monde pénitentiaire. **Une source nous le décrit comme un « Joe Pesci géant »**, en référence aux personnages que l'acteur interprète dans les films de Martin Scorsese, **pour illustrer l'agressivité présumée récurrente du détenu.**

L'auteur présumé de l'agression est actuellement interrogé. Officiellement, **les autorités ignorent les motivations de son geste.**

Les autorités ne savent rien. Et bien sûr, personne ne sait qui a donné l'ordre de mettre Yvan Colonna avec un djihadiste.

“Les motifs qui l'ont conduit à agresser Yvan Colonna, le laissant entre la vie et la mort, ne sont pas connus pour le moment”.

Franck Elong Abé a été formé par les barbares talibans.



Franck Elong Abé.

Âgé de 36 ans, Franck Elong Abé est un vétéran d'Afghanistan où il avait acquis une réputation de cruauté. Selon [nos informations](#), des agents de la DGSE l'avaient longtemps traqué au sud de Kaboul, cherchant notamment à récupérer des preuves matérielles de sa participation à des actes de barbarie, comme des égorgements. En vain.

Elong Abé était suspecté d'avoir participé à des attaques de convois militaires. Il avait été capturé en 2012 par les soldats américains parmi un groupe de combattants talibans. Mais avait été écroué au sein de la DFIP (Detention Facility in Parwan), une prison dans les environs de Bagram où étaient notamment détenus les membres d'Al-Qaïda. Au bout d'un an, quand les autorités françaises l'avaient récupéré sur le tarmac d'un aéroport, il portait encore la tenue orange des prisonniers de Bagram, se souvient une source judiciaire.

Les autorités ignorent les motivations de son geste. Mais le profil du djihadiste, les autorités le connaissaient

parfaitement.

Yvan Colonna était un opposant au système. Le système l'a condamné à mort.

La peine de mort n'existe pas pour les tueurs d'enfants. Mais pour les rebelles, des "accidents" peuvent arriver en détention.

Yvan Colonna avait été reconnu coupable de l'assassinat du préfet de Corse-du-Sud, Claude Erignac, perpétré le 6 février 1998. Le berger de Cargèse avait échappé aux recherches des autorités pendant plusieurs années, avant d'être cueilli par la police le 4 juillet 2003 à Porto-Pollo, près de Propriano.

Jean-Jacques Ferrara, le député LR de la première circonscription de Corse-du-Sud :

« Yvan Colonna, c'est avant tout un détenu français qui vient d'être tué au sein même une prison française, c'est inadmissible. »

Dans l'île, on espère également que cet événement ne sera pas de nature à rouvrir des blessures que l'île a eu bien du mal à panser depuis l'assassinat du préfet Érignac, en 1998.

À l'heure où les relations entre la Corse et Paris sont à nouveau extrêmement tendues, la majorité des insulaires prône l'apaisement, mais **« le risque de voir Yvan Colonna devenir un martyr de la cause n'est pas très loin »**, déplore, amer et sous couvert d'anonymat, un élu insulaire.

[Le Parisien](#)

[Dans un communiqué](#) paru mercredi après-midi, Femu a Corsica, le parti du président de l'exécutif corse Gilles Simeoni, écrivait pourtant **« avec force, détermination et solennité : l'État français porte une responsabilité majeure,**

accablante, dans ce qui vient de se passer ». Et d'ajouter :
« *Le gouvernement et l'État ont refusé, au mépris de la justice, de la loi française et européenne, et de l'équité, d'appliquer ce droit. Si le droit au rapprochement avait été appliqué, le drame de ce matin n'aurait pas eu lieu.* » Des rassemblements se sont tenus devant les préfectures de Corte, Bastia et Ajaccio.